



POST TELEGRAS LIV

ARRÊTÉ

Donnant le nom d'avenue Appia à la
nouvelle artère située sur les com-
munes de Genève (section Petit-Saconnex)
et de Pregny reliant l'avenue de la Paix
à l'O.M.S. et à la future Maison des
congrès

Du 14 janvier 1964

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la
commune de Pregny-Chambésy avec préavis favorable en date du
9 janvier 1964;

vu le préavis favorable du Conseil administratif
de la Ville de Genève en date du 7 janvier 1964;

vu le préavis favorable du service des archives
de l'Etat;

vu le préavis favorable du service de l'urbanisme;

vu le règlement sur la désignation des artères
du 9 octobre 1931,

A R R Ê T É

Il est donné :

Le nom d'avenue Appia à la nouvelle artère
située sur les communes de Genève (section Petit-Saconnex) et de
Pregny-Chambésy reliant l'avenue de la Paix à l'O.M.S. et la
future Maison des congrès.

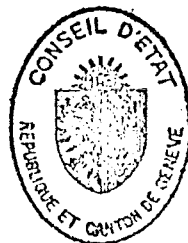
Louis Appia : docteur, membre fondateur de la Croix-Rouge avec
H. Dunant, G. Moynier, Maunoir et le général Dufour.

Adolphe Appia : éminent créateur du renouveau scénique génial pré-
curseur de la mise en scène des chefs-d'oeuvres
lyriques.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement
en vigueur.

Communiqué à :

Travaux 6 ex.
Intérieur 2 ex.
Sautier 1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat

H. Halland